

# Samedi 1er avril 2023 • 9 h 30 – 16 h 30

Auberge de jeunesse d'Amiens (avenue Foy)

# RÉUNION EUROPÉENNE SUR LA CITOYENNETÉ DE RÉSIDENCE

Ils sont résidents dans nos villes, présents souvent depuis de nombreuses années, paient des impôts, utilisent les services publics et n'ont pas le droit de vote. Cela parce qu'ils n'ont pas la nationalité du pays où ils résident ou parce qu'ils ne sont pas originaires d'un pays membre de l'Union européenne. Ces derniers ont, depuis l'accord de Maastricht, le droit de vote aux élections locales et européennes dans leur pays de résidence.

Dans de nombreux pays, en Europe et dans le monde, cette question de la citoyenneté des résidents d'origine étrangère prend de

plus en plus d'importance : des évolutions sont en cours. C'est pour faire le point sur la situation, en Europe et à New York, mais aussi pour explorer les voies pour faire avancer ce droit que l'ASECA (Association de soutien à l'expression des communautés d'Amiens), organise, avec le collectif national J'y suis j'y vote, les réseaux européens VRAR (Voting Rights for All Residents) et ECIT (European Citizen), l'Association franco-marocaine les deux rives et la LDH, une rencontre européenne le 1er avril 2023 à Amiens, de 10h à 16h30, dans les locaux de l'auberge de jeunesse.

Matin: L'actualité du droit de vote (9 h 30 à 12 h 30)

# 9 h 30 Accueil et introduction

#### 10 h Actualité en France

• Les résultats du dernier sondage d'opinion (février 2023) sur le droit de vote de tous les étrangers aux élections municipales et européennes

Christian Fabry (ASECA)

• Les suites de la proposition de loi du député Sacha Houlié Mohamed Ben Saïd (collectif J'y suis, j'y vote)

### 10 h 45 Actualité européenne et internationale

- L'évolution récente du droit de vote des étrangers au Luxembourg Serge-Arno Klumper (ASTI du Luxembourg)
- Citoyenneté ici et là-bas : le cas du Maroc Salahiédine El Manouzi (Association franco-marocaine les deux rives)
- Actualité internationale du droit de vote des étrangers Clemens Hauser (coordonnateur du réseau européen VRAR)

Repas sur place (12 h 30 - 14 h)

Après-midi: La citoyenneté de résidence (14 h à 16 h 30)

# 14 h La situation européenne

• Quel niveau de citoyenneté : municipal, régional, national, européen ? Les questions rencontrées : droit de vote versus nationalité ? Risque de vote communautaire ? Les concernés sont-ils intéressés ? Nécessité d'un référendum ? Catherine Wihtol de Wenden (Sciences Po Paris-CNRS)

Tony Venables (coordonnateur du réseau européen ECIT)

15 h **Débat** animé par Vincent Rebérioux, membre du bureau national de la Ligue des droits de l'homme

**Conclusions** 

Inscription au colloque	européen «	Citoyenneté de	résidence »	à Amiens -	1 <sup>er</sup> avril 2023
-------------------------	------------	----------------	-------------	------------	----------------------------

Nom:	Prénom :	Tél. :		
Adresse postale :				
Adresse électronique :				
☐ Souhaite participer au colloque du 1er avril 2023		Mode d'hébergement souhaité :		
☐ Souhaite que l'ASECA me réserve un hébergeme	ent :	☐ chez un membre de l'ASECA		
pour la nuit du 31 mars au 1er Avril		☐ à l'auberge de jeunesse d'Amiens (40 € la nuit)		
pour la nuit du 1er avril au 2 avril		dans un hôtel d'Amiens		

Ce bulletin d'inscription est à retourner avant le 15 mars 2023 à :
ASECA – Maison des associations d'Amiens Métropole
12 rue Frédéric-Petit, 80000 Amiens